



FONDATION
CHARLOTTE
OLIVIER

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2014



FONDATION CHARLOTTE OLIVIER
REGINA MUNDI
RUE DE FAUCIGNY 2
1700 FRIBOURG
026 300 73 61
WWW.FCHO.CH
INFO@FCHO.CH

QU'EST-CE QUE LA FONDATION CHARLOTTE OLIVIER

La FCHO est une **fondation nationale de droit privé** soumise annuellement au **contrôle du Département Fédéral de l'Intérieur**.

Notre fondation a été créée afin d'offrir aux projets interdisciplinaires en santé publique et communautaire, un lieu d'accueil où chaque protagoniste puisse donner la pleine mesure de ses talents et exprimés pleinement ses besoins, sans être entravé par le cloisonnement entre disciplines ou professions.

La FCHO agit en ce sens depuis 1996 en accueillant des projets de prévention et de promotion de la santé et en optimisant l'allocation des fonds dédiés à ces projets par un système **de mutualisation des frais de structures**.

Grâce au soutien de l'Université de Fribourg la FCHO **peut offrir aux projets** :

- Le rattachement à une structure juridique sous le contrôle du DFI et d'un parrain/marraine qualifié membre du Conseil de Fondation
- Un soutien administratif, logistique et comptable par le secrétariat de la FCHO (répondance téléphonique, suivi des courriers, suivi de la comptabilité, facturation, envois en masse, préparation de matériel, relecture et mise en page de documents, actualisation du site internet, etc.)
- La gestion des salariés du projet par le service du personnel de l'Université de Fribourg (procédures d'engagement des collaborateurs, estimation salariale, établissement des contrats, salaires, assurances sociales, etc.)
- Un soutien à la recherche de fonds par le biais du réseau développé depuis 1996 par la FCHO
- Une aide individualisée à la mise sur pied des projets, par exemple lors de la rédaction de requêtes, de protocoles d'évaluation ou pour l'élaboration des plans financiers
- Une supervision scientifique « sur mesure »

CE QUE LA FONDATION CHARLOTTE OLIVIER A DE SINGULIER

La FCHO **n'est rattachée à aucune profession, à aucune discipline ni à aucune institution**. Elle permet à l'ensemble des acteurs impliqués dans les projets de se sentir sur un pied d'égalité quel que soit leur milieu d'origine ou leur profession. Par exemple la lutte contre la violence nécessite la participation active et fonctionnelle de soignants, de policiers, de juges, d'assistants sociaux, de politiciens, de membres de services RH, d'enseignants, d'éducateurs, de chercheurs, de publicitaires, etc... La FCHO offre à chacun un lieu qui n'a comme appartenance symbolique que la référence à une grande pionnière de la santé publique suisse.

Afin que **la plus grande part possible des fonds récoltés** pour soutenir un projet soit **directement attribué au projet lui-même** et non pas à des frais de structures et de fonctionnement, la FCHO par un système de mutualisation réduit au minimum ces frais pour chaque projet fédéré, qui de plus bénéficie du soutien d'une Université mais sans rattachement à un institut ou à une faculté.

Un **règlement** élaboré en 1996, par le **Prof Ernst-Bernd Blümle**, décrit très précisément les interactions entre projet et FCHO. Comme chaque projet a son propre budget, ses propres salariés et son propre modèle organisationnel il est indispensable que chaque protagoniste sache comment gérer les difficultés potentielles. Le règlement organise la communication, les prises de décisions, les recours possibles tant des chefs de projets que des parrains marraines et du Conseil de Fondation.

REMERCIEMENTS 2014

Nous remercions pour sa confiance et son soutien à notre fondation:

Le Rectorat de l'Université de Fribourg ainsi que l'ensemble du personnel technique de l'Université (Fribourg)

Nous remercions pour leur confiance et leur soutien financiers aux projets accueillis par la FCHO:

Le Centre Universitaire Romand de Médecine Légale, Unité de Médecine des Violences du Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (Lausanne)

Le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud (Lausanne)

La Commission cantonale de lutte contre la violence domestique du canton de Vaud (CCLVD)

Le Département de la santé et des affaires sociales du canton de Vaud : Service de la santé publique (SSP) et Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH)

L'Office fédéral des assurances sociales (Berne) – Programme Jeunes et Violence

La Loterie Romande Vaud

La Fondation Leenaards

Institut Suisse Police SSESr Vaud

Rotary – SEESR Vaud

Nous remercions pour leur engagement au sein de la FCHO, leurs conseils et leur disponibilité:

Mme Doris Perrodin et Prof Adriano Previtali membres du Conseil de Fondation

Dr Pierre-Henry Gygax, membre honoraire du Conseil de Fondation (décédé)

La fiduciaire Fidexpert à Clarens, en particulier Monsieur Laurent Bassin

Nous remercions pour la qualité de leur travail

Mme Isabelle Evéquoaz secrétaire et administratrice

Mesdames Raphaëla Minore, Françoise Robellaz et Jacqueline DePuy cheffes de projet

Mme Eva Holl, traductrice

PROJETS 2014

PROJET PRÉMALPA PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES ÂGÉES.

Depuis 2003, la FCHO développe et gère la formation Prémalpa, formation à la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées destinées aux professionnels œuvrant dans les institutions et à domicile.

Suite à l'évaluation d'impact réalisée en 2012-2013 par la FCHO un programme actualisé a été publié et mis en œuvre assorti d'une revue de la littérature. Les éléments juridiques ont été actualisés eux aussi au vu de la nouvelle loi sur la protection de la personne et les adaptations cantonales ont été elles aussi actualisées tant du point de vue des règlements cantonaux que des ressources du réseau de prévention et de prise en charge.

Concernant la forme adoptée par le support de cours, c'est la version « classeur » classique qui a été préférée au cd initialement prévu. Il est remis vide aux participants au début du cours et complété au fur et à mesure des étapes de formation, par le participant lui-même qui peut l'enrichir de ses propres documents. De plus, la forme de classeur permet aussi, chaque année, de le compléter avec des articles d'actualité. Suite à l'évaluation positive de la session pilote de 2013, une nouvelle session a été organisée au printemps 2014, avec 16 participants.

Prémalpa compte actuellement 192 référents sur tous les cantons romands.

En 2013 et 2014, une prospection systématique des besoins en formation des différents cantons romands a été réalisée. Si les besoins sont importants, les financements sont par contre toujours difficiles à trouver mais plusieurs initiatives et engagements sont à saluer.

Le canton du **Jura**, canton formant régulièrement des référent-e-s depuis 2003 poursuit son engagement dans ce domaine, grâce à la Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile du canton du Jura.

Pour le canton de **Vaud**, la formation a fait l'objet d'un contrat de collaboration avec le centre de formation des établissements médicaux-sociaux vaudois (AVDEMS). Celui-ci dispensera la formation pour le canton, une session aura lieu en mai-juin 2015. Prémalpa figure aussi dans le recensement du service de la Santé Publique Vaudois en lien avec leur programme Vieillesse et Santé.

Le canton de **Neuchâtel** s'est engagé à offrir la formation dans le canton. Ainsi une formation sera proposée en février 2016, en collaboration avec les associations d'établissements médicaux-sociaux et une participation financière du service de la Santé Publique.

A **Fribourg**, une session de 12 personnes a été réalisée au Home médicalisé de la Sarine en automne 2014.

Genève a inscrit Prémalpa dans le catalogue de formation continue des hôpitaux universitaires (HUG) et la formation automne 2015 est déjà complète.

Le **Valais** évoque pour l'instant d'autres priorités, mais est au courant de la formation.

La formation répond à une nécessité actuelle du terrain, son utilité a été démontrée de même que son impact positif sur les pratiques professionnelles. Le vieillissement démographique ainsi que les défis que posent l'accueil des personnes âgées et les ressources nécessaires à un accueil de bonne qualité, font de la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées une priorité de notre société. A chaque session de formation, les référents ont demandé à avoir de la formation continue Prémalpa, ce que nous souhaiterions pouvoir offrir dans les années à venir.

En 2014 le projet PREMALPA a été soutenu par :

Le Centre Universitaire Romand de Médecine Légale, Unité de Médecine des Violences du Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (Lausanne)

Documentation disponible en ligne :

Article paru sur Reiso : <http://www.reiso.org/spip.php?article2211>

Rapport Evaluation de l'impact de la formation Prémalpa chez les professionnel-le-s en Suisse romande:

http://www.fcho.ch/sites/default/files/documents/2012/09/Pr%C3%A9malpa_rapport_%C3%A9valuation_impact_formation_26072012.pdf

Revue de la littérature et des bonnes pratiques:

http://www.fcho.ch/sites/default/files/documents/2012/09/Pr%C3%A9malpa_recherche%20litt%C3%A9rature_bonnes%20pratiques_26072012.pdf

SORTIR ENSEMBLE ET SE RESPECTER (SE&SR)

Inspiré d'un programme qui a fait ses preuves à l'étranger (Safe Date), le programme SEESR est un outil de prévention des violences et de promotion des compétences dans les relations amoureuses des jeunes de 13 à 18 ans. Après une étude auprès des jeunes de Suisse Romande, il a été adapté au contexte socioculturel (De Puy, Monnier, Hamby; 2002) et a donné lieu à un classeur publié par la Haute Ecole Sociale de Genève. Ce programme se prête aussi bien au contexte scolaire qu'extra-scolaire. Il s'adresse à un groupe mixte de 6 à 12 adolescent-e-s, encadré par un duo d'adultes mixte également. Il se déroule sur 9 séances aux contenus variés, il encourage les jeunes à changer d'attitudes ou de comportements et à acquérir de nouvelles compétences relationnelles. Le programme propose des ressources pour résoudre les difficultés qui peuvent se présenter dès les premières fréquentations amoureuses et pour repérer d'éventuels comportements abusifs. Les comportements abusifs, surtout de nature verbale et émotionnelle, tendent à être banalisés par les adolescent-e-s, ce qui n'est pas sans lien avec l'adhésion à des stéréotypes sur les rôles des hommes et des femmes.

En 2012, la FCHO a accueilli l'association SE&SR (association dissoute en 2013) et le programme éducatif SE&SR. Celui-ci n'était plus suivi par aucune institution depuis plusieurs années. La FCHO a alors investi des ressources afin d'examiner si ce programme était une mesure efficace de prévention précoce de la violence domestique auprès des jeunes. Grâce à la collaboration étroite de la Présidente avec l'OMS, cet examen a pu être mené avec un haut niveau d'expertise et a conclu que SE&SR était une mesure efficace. La FCHO a donc décidé de donner toutes ses chances à ce programme et de réactiver son utilisation en Suisse.

Pour se faire la FCHO a tout d'abord mené une enquête systématique, (2012-2013), résultats disponibles en ligne

http://fcho.ch/sites/default/files/SEESR_FEASABILITY_REPORT_PART_A.pdf

Dès 2013 un contrat de collaboration a été passé entre le BEFH Vd et la FCHO (contrat renouvelé en 2014) afin de mettre en œuvre le projet pilote d'implantation dans le canton de Vaud dont les activités de 2013 à 2014 sont détaillées dans le rapport intermédiaire disponible sur

http://www.fcho.ch/sites/default/files/Rapport_interm%C3%A9diaire_19_11_2014.pdf

La FCHO a depuis 2012 assumé le suivi administratif et scientifique courant du projet, ainsi que l'organisation des formations d'animateurs au projet (**3 formations organisées en 2014 et plus de 80 animateurs formés depuis 2012**), le monitoring, la mise à jour des bases de données, elle a mené les contacts avec le Bureau de l'égalité de la ville de Zurich pour une adaptation en langue allemande du programme.

Le détail des activités de promotion du programme menées en collaboration avec le BEFH donnent une idée de l'engagement de la FCHO dans la promotion de ce projet depuis 2012 :

- Journée du réseau de lutte contre la violence domestique du canton de Vaud en janvier 2012
- Commission cantonale de lutte contre la violence domestique en mai 2012
- Conférence romande de l'égalité
- Congrès national « Violence de genre » en novembre 2013
- Conférence nationale « Jeunes et violence » en novembre 2013
- Groupe coordination jeunesse de Lausanne et de l'Est-vaudois février 2012
- Journée de partage et d'expérience pour les écoles membres du réseau Suisse d'Ecoles en Santé en avril 2012
- Présentation à l'ensemble des collaborateurs·trices d'une école spécialisée en octobre 2014

- Présentation aux collaborateurs d'une association internationale s'engageant contre la discrimination et la violence
- Formation pré graduée en médecine FBM en 2013 et 2014
- Master en psychologie de l'enfant·UNIFR en 2013 et 2014
- Formation professionnelle dans le domaine du social en décembre 2014

En outre, le programme a été présenté, dans le cadre d'une soirée organisée par le Rotary Club Portes de Lavaux, à la demande de certaines institutions importantes Reper à Fribourg en 2012, Bureau de promotion de l'égalité de Genève en 2012, Service de la santé publique de Fribourg en janvier 2013, Bureau de l'égalité de la ville de Zurich en décembre 2013, formation continue des policiers et policières romand·e·s en mai 2014, Solidarité Femmes à la Chaux-de-Fonds en juin 2014. Une présentation a également eu lieu lors d'un congrès international « Violences interpersonnelles et intervention » en septembre 2013 à l'Université de Jyväskylä (Finland)

Le programme a connu une notoriété importante du fait de sa présentation lors de la journée du réseau vaudois de lutte contre la violence domestique en 2013 et de l'intérêt du Rotary Club Portes de Lavaux. Outre le soutien financier, ce dernier a organisé une soirée de présentation à laquelle participaient plus de 200 personnes, dont Mesdames Doris Cohen Dumani et Jacqueline de Quatro (Conseillère d'Etat). SE&SR a été présenté en détail lors d'une émission de la RTS le 17 mars 2014

<http://www.rts.ch/la1ere/programmes/vacarme/5658269·vacarme·du·17·03·2014.html>

et a été cité en tant qu'exemple de prévention précoce de la violence domestique à de multiples reprises dans un grand nombre d'émission de radio. Un article est paru le 28 mai 2014 dans la revue Reiso

<http://www.reiso.org/spip.php?article4347>

Les premiers résultats du projet pilote ont également été présentés lors d'une conférence de presse du BEFH Vd en novembre 2014 avec un bon écho dont 5 articles : Le temps du 24 novembre 2014, 24 heures, Le Courrier et 20 minutes du 24 novembre 2014, ainsi que la feuille des avis officiels du 28 novembre 2014. En outre, plusieurs demandes écrites émanant de professionnel·le·s hors du canton de Vaud (éducateurs, éducatrices, policiers, policières) et de professionnel·le·s à l'étranger nous sont parvenues et ont été traitées (France, Belgique, Ukraine, USA). De plus, la sélection de SE&SR parmi les « projets modèles » du programme national « Jeunes et violence » de l'OFAS a également donné une visibilité nationale de premier plan au programme.

En 2014 le projet SE&SR a été soutenu financièrement par :

Le Centre Universitaire Romand de Médecine Légale, Unité de Médecine des Violences du Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (Lausanne)

Le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud (Lausanne)

L'Office fédéral des assurances sociales (Berne) – Programme Jeunes et Violence

La Loterie Romande Vaud

La Commission cantonale de lutte contre la violence domestique du canton de Vaud (CCLVD)

Le Département de la santé et des affaires sociales du canton de Vaud

(Le Département de la santé et des affaires sociales du canton de Vaud) : Service de la santé publique (SSP) et Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH)

L'Institut Suisse Police SSESr Vaud

Le Rotary – SEESR Vaud

La brochure réalisée suite à une recherche originale (cf. rapport d'activité 2011) a été tirée à 500 exemplaires et a connu un très vif succès. Une traduction en allemand a été réalisée en 2014 grâce au travail de Mme Eva Holl qui a réalisé une traduction à des conditions exceptionnelles. L'ouvrage « **Arbeit Pensionierung Gesundheit - Literaturreview und Bestandsaufnahme** » est disponible depuis 2014 en ligne.

<http://www.fcho.ch/ressources-doc/publications-fcho>

En parallèle la FCHO a réalisé un monitoring soigneux de la diffusion des ouvrages, qui constituent une base de données des personnes et organismes contactés, des sites internet où la brochure apparaît et des congrès où ce travail de recherche a été présenté. Ce recensement permet de montrer que les thématiques abordées dans cet ouvrage intéressent tant les milieux de la santé (congrès Seniors au travail avril 2015, Université de Genève organisé par GRMHST) que les milieux du travail (Congrès Promotion Santé Suisse septembre 2014 promotion de la santé en entreprise). Lors de ce Congrès, la FCHO a mis à disposition de tous les participants et toutes les participantes des brochures de l'ouvrage en français, ainsi que des flyers mentionnant le lien vers l'ouvrage en ligne en allemand et en français. Une double promotion a été entreprise des deux brochures. Elles apparaissent aujourd'hui en ligne sur Swissbib, le mégacatalogue de la Bibliothèque nationale, des bibliothèques universitaires et des hautes écoles suisses. Swissbib offre un accès rapide, simple et complet à l'information scientifique en Suisse.

Les deux ouvrages ont été valorisés par l'intermédiaire de la newsletter de décembre 2014 de Promotion Santé Suisse. Citons encore la mise en ligne des deux ouvrages sur Google Scholar. Wikipédia note à ce sujet qu'« une interaction avec les bibliothèques permet de rechercher un ouvrage grâce au catalogue international WorldCat, en France via le système SUDOC. De plus, certains établissements peuvent, à l'aide d'une interaction plus grande avec Google, accéder à des services personnalisés gratuits, facilitant l'accès aux articles⁶. ». Des démarches sont en cours pour mettre les deux versions en ligne sur le site de la SUVA.

En 2014 le projet Travail santé retraite a été soutenu par :

Le Centre Universitaire Romand de Médecine Légale, Unité de Médecine des Violences du Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (Lausanne)

La Fondation Leenaards

PUBLICATIONS DE LA FCHO

A COMMANDER AUX EDITIONS FONDATION CHARLOTTE OLIVIER
AU SECRÉTARIAT, PAR TÉLÉPHONE 026 300 73 61 OU
PAR COURRIEL À : INFO@FCHO.CH

« **Travail retraite santé - Revue de littérature et états des lieux** » Jacqueline De Puy, Marie-Claude Hofner, 2012

« **Arbeit Pensionierung Gesundheit - Literaturreview und Bestandsaufnahme** » Jacqueline De Puy, Marie-Claude Hofner, 2014

sont disponibles en ligne <http://www.fcho.ch/ressources-doc/publications-fcho>

Est-il plus favorable pour la santé de travailler que d'être à la retraite ? A quel âge, pour qui, dans quelles conditions ? Etant donné les défis politiques et économiques que soulèvent actuellement l'allongement de l'espérance de vie et le financement des retraites, cet ouvrage présente un précieux état des lieux des connaissances scientifiques sur le bilan en terme de santé publique de "travail versus retraite". La conclusion identifie les priorités qui devraient prendre la forme d'une « équation » favorable à la santé au travail et à la retraite après 50 ans, car il serait judicieux de n'en omettre aucune des composantes. L'ouvrage est enrichi de préfaces d'Alberto Kolly, Professeur honoraire à l'Université de Lausanne, Institut d'économie et management de la santé (IEMS) et de Ralph M. Steinmann, Dr phil. MAS, Senior Manager, Promotion Santé Suisse. La brochure est agrémentée d'illustrations originales de Lucie Ryser, graphiste.. La traduction allemande est a été réalisée par Mme Eva Holl.

« **Bientraitance. Revue de la littérature et état des lieux** » Dr Bertrand Graz, 2^{ème} éd. 2009 peut être commandée gratuitement au secrétariat de la fondation. Elle a été mise en ligne sur le site www.projetbientraitance.org et sur le site www.fcho.ch et est téléchargeable gratuitement.

Depuis 2000, la notion de « bientraitance » est couramment utilisée, notamment en France et en Belgique dans le domaine de la protection de l'enfance. Pourtant, cette notion reste encore floue. La Revue de la littérature et l'état des lieux réalisés par le Docteur Bertrand Graz, précisent les contours de cette notion tout en rendant compte de toute la complexité que suppose une telle entreprise. Cet ouvrage soulève les interrogations inhérentes à toute tentative de définition : Qu'est-ce que la bientraitance ? Qui s'y intéresse et pourquoi ? Avec quels résultats ? Quelles interventions recommander ? L'ouvrage est enrichi d'une préface du Dr Michel Manciaux, Professeur émérite en pédiatrie sociale et en santé publique à l'Université de Nancy, France. Docteur honoris causa de l'Université de Montréal. Il est illustré par les photographies de Luc Chessex.

Et afin que vive la pensée de Charlotte Olivier : « **Penser global en santé publique, un héritage de Charlotte Olivier** », édition 2002 avec les contributions originales de : Dr F. Heinzer, Ligue pulmonaire vaudoise, Prof. D. Sprumont, Université de Fribourg, G. Heller, historienne, A. Zappalla sociologue, F. Porchet, infirmière et J. Narby, anthropologue. Un ouvrage illustré de photos originales de Charlotte Olivier et de son dispensaire. A commander gratuitement.

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

La communication entre le secrétariat et la Présidente s'est maintenue régulièrement par messagerie électronique et entretiens téléphoniques hebdomadaires. De plus, la Présidente et Mme Isabelle **Evéquoz Diethelm se sont rencontrées environ une fois par mois au siège administratif de la FCHO** à Fribourg ou au bureau de la Présidente à Lausanne, pour régler les affaires courantes, discuter des développements ou résoudre des problèmes particuliers. En 2014 comme par le passé, l'investissement de la Présidente dans ces tâches de direction de la FCHO est assumé à titre entièrement bénévole.

De nombreuses informations complémentaires concernant notre Fondation, ses structures et son administration, peuvent être consultées sur notre site : www.fcho.ch.

ACTIVITÉS STATUTAIRES

Les comptes 2014 ont été audités par Fidexpert SA de Blonay en **date du 20 août 2015** ils montrent une bonne santé de la FCHO qui termine l'année 2014 avec un bénéfice de 3'210.40 et ont été acceptés par les membres du CF, par courrier électronique en **septembre 2015**.